

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues – adjoints à la direction générale
Madame Annick Thomas

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : **56^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSFS**

DATE : Le mercredi 7 février 2018

HEURE : **18 h 30**

LIEU : **École Saint-Henri, 101 ave Gross, Moncton**

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Paul Demers

Vice-président du Conseil : Monsieur Marc LeBlanc

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Madame Renée Gaudet
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur David Després
Madame Marie-Josée Lagacé
Madame Charline Morrison
Madame Sylvie Dallaire
Madame Ghislaine Arsenault

Secrétaire de la séance : Madame Annick Thomas

Visite de l'école à 17 h 15, repas à 17 h 30 – Prière d'aller chercher votre cabaret à la cafétéria et rendez vous au salon du personnel pour le huis clos. La réunion publique débutera à 18 h 30 à la cafétéria.

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Annick Thomas ou madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau) ou par courriel à : annick.thomas@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

Présentation « *Projetons-nous vers l'avenir!* » : Santé mentale positive

En 2015, le MEDPE en collaboration avec les trois districts scolaires francophones ont fait la mise en œuvre d'une initiative de la santé mentale positive en milieu scolaire. Cette initiative consiste à offrir de la formation au personnel scolaire pour une période de trois ans afin d'outiller le personnel dans les approches positives. Lors de la réunion, M. Bill Morrison et Madame Pauline Légère vous présenteront un survol de cette initiative ainsi que les répercussions.

Présentation

Présentation de matières pédagogiques : Français et littératie au secondaire

Enseigner le français en milieu minoritaire à l'école secondaire demeure tout un défi ! Pour cette raison, il faut déployer bien des efforts afin que les élèves reconnaissent la pertinence de la langue parlée et écrite.

Madame Lina Bourgeois présentera un aperçu des RAG (résultats d'apprentissage généraux) du français et de la littératie au secondaire, qui, souhaitons-le, contribuera à la rendre bien vivante auprès de ces jeunes.

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

Le président fera un effort de sensibilisation à chacune des réunions du Conseil pour reconnaître le territoire traditionnel autochtone sur lequel l'école est construite ainsi que les liens possibles avec les communautés autochtones à proximité. Pour reconnaître le territoire, l'affirmation suivante est acceptée :

« Les écoles du Nouveau-Brunswick, incluant l'École Saint-Henri, sont construites sur les territoires traditionnels des peuples Mi'kmaq, Wolastoquiyiks et Passamaquoddy ».

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

Lieu de la rencontre : École Saint-Henri, 101 ave Gross, Moncton

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 18 h 30 Présentation « Projetons-nous vers l'avenir » : Santé mentale positive (Pauline Légère)
- 19 h Présentation de matières pédagogiques : Français et littérature au secondaire (Lina Bourgeois)
- 19 h 15 1. Ouverture de la séance
- 19 h 18 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 20 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 22 4. Considération et adoption du procès-verbal (10 janvier 2018)
- 19 h 25 5. Questions découlant du procès-verbal (10 janvier 2018)
- 19 h 30 6. Agenda automatique
6.1 Petite enfance
- 19 h 33 7. Points des conseillers
- 19 h 55 8. Politiques
8.1 Méthode de gouverne
a) Comité de la gouvernance et des politiques
8.2 Limites de la direction générale
a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 – Formation des membres des CPAE
b) Révision de la Politique 3.12 – Formation des membres des CPAE
c) Rapport de vérification de la Politique 3.10 – Transport scolaire (révisé)
- 20 h 05 9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers
- 20 h 20 Pause
- 20 h 30 10. Points d'information de la direction générale
10.1 Rapport financier – DSFS
10.2 Rapport financier – CED
10.3 Programme croisé
10.4 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)
- 20 h 50 11. Points d'information de la présidence et des conseillers
11.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton
11.2 Session de travail automatique
11.3 Cadeaux de Noël des parents
11.4 Priorités du CED
11.5 Rencontre avec Serge Cormier
11.6 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
a) Prix de reconnaissance 2018 de la FCENB
- 21 h 20 12. Affaires nouvelles
13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 21 h 30 14. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

4. Considération et adoption du procès-verbal (10 janvier 2018)

Mise en contexte

Le 10 janvier 2018, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 55^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 55^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

5. Questions découlant du procès-verbal (10 janvier 2018)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 55^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 d) Nouvelles écoles de Dieppe – suggestions des comités de dénomination : Nous avons fait un suivi auprès du bureau du ministre de l'Éducation. Au moment de la publication du cahier, nous n'avons pas encore reçu réponse.
- b) 5 e) Changements possibles aux limites des sous-districts : La discussion n'a pas encore eu lieu. Le président informera le Conseil dès qu'il aura plus de détails.
- c) 5 e) Élève-conseiller pour 2019-2020 : les trois présidences des CED sont d'accord avec les points soulevés lors de cette discussion et ont les mêmes interrogations. Le président informera le Conseil dès qu'il aura plus de détails.
- d) 10.4 Célébration 2018 : Une lettre a été envoyée à la communauté d'école de Dieppe-Memramcook pour confirmer que leur candidature a été retenue en tant qu'hôte de cet événement d'envergure (lettre ci-jointe). La communauté a choisi la date du 23 mai 2018 pour tenir l'événement à l'école Mathieu-Martin.
- e) 11.1 a) Nomination au comité de restructuration de la FCENB : Un courriel a été envoyé à la Fédération pour l'informer de la résolution adoptée par le CED lors de la réunion du 10 janvier 2018 (courriel ci-joint).
- f) Correspondance :
 - Lettre du DSFNO en lien avec la situation à l'égard du TCLF de l'Université de Moncton.
 - Lettre d'appui à Lyne Chantal Boudreau et Jean Labelle en lien avec leur projet de passeur culturel.
 - Lettre à MAGMA
 - Lettre au Centre d'accueil multiculturel et des nouveaux arrivants de Saint-Jean
 - Lettre à l'Association régionale multiculturelle de Miramichi
 - Lettre à l'Association multiculturelle de Fredericton Inc.
 - Lettre du CPAE de l'école Sainte-Thérèse
 - Réponse de MAGMA à la lettre du 22 janvier 2018



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Envoi par courriel

Le 15 janvier 2018

Directions d'écoles
Communauté d'écoles de Dieppe / Memramcook

Chères directions,

Je tiens à vous remercier de votre proposition fort intéressante d'un projet pour la préparation de la Célébration 2018 du DSFS. Au nom du Conseil d'éducation, il me fait plaisir de vous informer que votre candidature a été retenue en tant qu'hôte de cet événement d'envergure.

Un budget de 5 000 \$ a été prévu à partir des fonds du CED pour l'organisation de cet événement. Ce budget comprends les frais de déplacement et de suppléance pour les communautés qui viendront présenter des kiosques. Vous pouvez communiquer avec la direction générale pour les détails du budget.

Nous tenons à vous féliciter vivement pour votre engagement envers l'atteinte de la mission du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud. Nous sommes confiants que votre équipe saura porter ce projet à bon port!

Veuillez agréer, chères directions, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Paul Demers

- c.c. Monique Boudreau, directrice générale
- David Després, directeur des services administratifs et financiers
- Michèle Routier, agente de développement communautaire





Le 10 janvier 2018

Monsieur Paul Demers
Président CÉD
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe, NB
E1A 1P2

Monsieur Demers,

En lien avec la situation actuelle à l'égard du Test de compétences de langue française (TCLF) de l'Université de Moncton, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest a décidé de faire parvenir une lettre au responsable de l'Université de Moncton afin de partager nos inquiétudes et proposer quelques pistes de solutions. Vous retrouverez ladite lettre ci-jointe.

Puisque les préoccupations soulevées touchent des enjeux d'ordre provincial, nous avons cru bon de solliciter votre appui dans notre position. Si tel est le cas, nous vous invitons à retourner une correspondance aux responsables de l'Université de Moncton indiquant votre appui à cette position et aux pistes de solutions proposées.

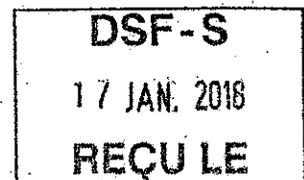
Nous vous remercions de votre collaboration dans ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur Demers, l'expression de nos sincères salutations.

Le président,

Richard Landry

RL/dl

cc : Membres du CÉD



Ensemble, bâtissons l'avenir!



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088

Télécopieur : 506 856-3254

5F)

Envoi par courriel

Le 17 janvier 2018

Madame Lyne Chantal Boudreau, professeure en administration de l'éducation
Monsieur Jean Labelle, professeur au département d'éducation
Université de Moncton

Objet : Lettre d'appui – Projet de passeur culturel

Madame Boudreau,
Monsieur Labelle,

C'est avec plaisir que nous appuyons votre projet soumis au GACEF : « *Optimiser les actions des directions d'écoles dans leur rôle de passeur culturel : la portée d'une approche collaborative* ».

En tant que Conseil d'éducation d'un district scolaire ayant pour mandat de soutenir la réussite éducative, le mieux-être et la construction identitaire des enfants et des élèves, nous avons un grand intérêt dans la réalisation de ce projet.

Tous les outils d'accompagnement deviennent primordiaux dans la réalisation de la double mission des écoles de langue française en milieu minoritaire, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenante et apprenant, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone.

Nous sommes optimistes quant au succès que cette initiative aura auprès de tous. Ce projet vise à développer pour la province du Nouveau-Brunswick, des stratégies et des outils qui répondent à son caractère unique et qui tiennent compte de ses documents fondamentaux, tels que la PALC, le Plan de 10 ans et le Profil de sortie. De plus, ce projet vise à développer des outils et stratégies avec et pour les directions d'écoles sur leur rôle de passeur culturel dans l'accompagnement des membres de leur personnel, des parents, des élèves et de la communauté. Sans aucun doute, ce projet répond à un besoin réel et ne peut qu'appuyer le District scolaire francophone Sud dans la réalisation de son mandat.

Nous appuyons avec enthousiasme ce projet qui accompagnera les directions d'écoles dans le cheminement qui mène à la mobilisation de l'ensemble des actrices et des acteurs du système scolaire dans la réalisation de la double mission de l'école francophone du Nouveau-Brunswick.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Paul Demers



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088

Télécopieur : 506 856-3254

5 f)

Le 22 janvier 2018

Monsieur Vinay Wadnikop, président
Association multiculturelle du Grand Moncton
22 rue Church, Suite C170
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 0P7

Monsieur,

Le Conseil d'Éducation du District scolaire francophone Sud est heureux d'apprendre que l'Association multiculturelle du Grand Moncton est revenue sur sa décision de tenir ses rencontres uniquement en anglais. La proposition votée au conseil d'administration à l'automne prévoyant que dorénavant les réunions se dérouleraient uniquement en anglais était non acceptable et allait à l'encontre des statuts et règlements de votre organisme.

Or, nous connaissons tous la fragilité des institutions dites « bilingues » en milieu francophone minoritaire. D'ailleurs, en raison de ceci, il est impératif de définir des paramètres et des normes de fonctionnement clairs permettant à cette minorité la pleine protection de ses droits à titre de francophones.

Puisque vous obtenez une large part de financement du gouvernement fédéral, il est primordial que vous favorisiez davantage l'immigration francophone. En 2016, seulement 17 % des immigrants au Nouveau-Brunswick étaient des francophones. Le gouvernement provincial est encore loin de remplir son objectif de faire passer ce taux à 33 % d'ici 2020.

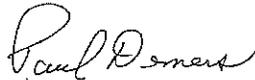
Nous comprenons que l'objectif de l'Association multiculturelle du Grand Moncton est surtout d'accueillir les nouveaux arrivants et non pas de les recruter. Par contre, nous souhaitons que votre organisme puisse faire preuve d'ouverture en présentant aux nouveaux arrivants le choix de vivre en français dans le grand Moncton.

Trop souvent, nous accueillons des parents issus de l'immigration qui ne connaissent pas le district scolaire francophone. Or, l'article 5(1) de la loi sur l'Éducation au Nouveau Brunswick est clair en stipulant qu'un élève allophone peut s'inscrire dans *c) un district scolaire, une école et une classe de l'une ou l'autre des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick si elle n'a de compétence linguistique suffisante dans aucune des deux langues officielles.*

Nous tenons à vous réitérer notre désir de travailler de près avec vous afin de viser l'équité dans la seule province officiellement bilingue au Canada. Ainsi, ensemble, nous pourrions contribuer au désir du gouvernement fédéral et provincial, qui lors d'une rencontre tenue à Moncton en avril 2017, ont signé une entente de cinq ans en matière d'immigration. Cette entente inclut une annexe reconnaissant la priorité donnée à l'immigration francophone.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,



Paul Demers

c.c. : Chantal Poirier, directrice générale de MAGMA
Gilles Lepage, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Croissance démographique
Réal Allain, conseiller scolaire représentant la région de Moncton (sous-district 7)
France Bourque, conseillère scolaire représentant la région de Moncton (sous-district 8)



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.
Envoi par courriel

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

54

Le 22 janvier 2018

Dr Emin Civi, présidente
Conseil d'administration
Centre d'accueil multiculturel et des nouveaux arrivants de Saint-Jean
info@sjmnr.ca

Madame,

Au nom du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud, je tiens à vous communiquer notre désir de travailler de près avec vous dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants dans la grande région de Saint-Jean. Ainsi, nous souhaitons contribuer aux visées des gouvernements fédéral et provincial reconnaissant la priorité donnée à l'immigration francophone afin d'assurer l'équité dans la seule province officiellement bilingue au Canada.

En 2016, seulement 17 % des immigrants au Nouveau-Brunswick étaient des francophones. Le gouvernement provincial est encore loin de remplir son objectif de faire passer ce taux à 33 % d'ici 2020. Nous comprenons que l'objectif de votre association est surtout d'accueillir les nouveaux arrivants et non pas de les recruter. Cependant, il est important que votre organisme s'assure de bien promouvoir le français et d'y porter une attention particulière étant donné que vous intervenez dans une région où le français est minoritaire.

Ainsi, puisque vous obtenez une large part de financement du gouvernement fédéral, il est primordial que les deux langues officielles de la province soient très présentes dans le fonctionnement quotidien de votre association. Il est important de rappeler aux allophones et aux francophones leurs droits en lien avec la loi sur l'Éducation du Nouveau-Brunswick et de reconnaître la dualité au sein du système d'éducation.

Trop souvent, nous accueillons des parents issus de l'immigration qui ne connaissent pas le District scolaire francophone Sud. Or, l'article 5(1) de la loi sur l'Éducation au Nouveau Brunswick est clair en stipulant qu'un élève allophone peut s'inscrire dans *c) un district scolaire, une école et une classe de l'une ou l'autre des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick si elle n'a de compétence linguistique suffisante dans aucune des deux langues officielles.*

Présentement, il est évident que l'immigration francophone est insuffisante pour maintenir l'équilibre linguistique de la province. Il est important que les centres urbains susceptibles d'accueillir davantage les nouveaux arrivants soient sensibilisés à cette réalité et contribuent par des mesures concrètes à rectifier le tir.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,

Paul Demers

c.c. Mohamed Bagha, directeur (CAMNASJ)
Marie Camihort, membre du CA (CAMNASJ)
Michel Côté, conseiller scolaire représentant le sous-district de Saint-Jean

francophonesud.nbed.nb.ca



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.
Envoi par courriel

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

5P1

Le 22 janvier 2018

Graig Silliker, président
Conseil d'administration
Association régionale multiculturelle de Miramichi
g.silliker@mrma.ca

Monsieur,

Au nom du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud, je tiens à vous communiquer notre désir de travailler de près avec vous dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants dans la grande région de Miramichi. Ainsi, nous souhaitons contribuer aux visées des gouvernements fédéral et provincial reconnaissant la priorité donnée à l'immigration francophone afin d'assurer l'équité dans la seule province officiellement bilingue au Canada.

En 2016, seulement 17 % des immigrants au Nouveau-Brunswick étaient des francophones. Le gouvernement provincial est encore loin de remplir son objectif de faire passer ce taux à 33 % d'ici 2020. Nous comprenons que l'objectif de votre association est surtout d'accueillir les nouveaux arrivants et non pas de les recruter. Cependant, il est important que votre organisme s'assure de bien promouvoir le français et d'y porter une attention particulière étant donné que vous intervenez dans une région où le français est minoritaire.

Ainsi, puisque vous obtenez une large part de financement du gouvernement fédéral, il est primordial que les deux langues officielles de la province soient très présentes dans le fonctionnement quotidien de votre association. Il est important de rappeler aux allophones et aux francophones leurs droits en lien avec la loi sur l'Éducation du Nouveau-Brunswick et de reconnaître la dualité au sein du système d'éducation.

Trop souvent, nous accueillons des parents issus de l'immigration qui ne connaissent pas le District scolaire francophone Sud. Or, l'article 5(1) de la loi sur l'Éducation au Nouveau Brunswick est clair en stipulant qu'un élève allophone peut s'inscrire dans *c) un district scolaire, une école et une classe de l'une ou l'autre des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick si elle n'a de compétence linguistique suffisante dans aucune des deux langues officielles.*

Présentement, il est évident que l'immigration francophone est insuffisante pour maintenir l'équilibre linguistique de la province. Il est important que les centres urbains susceptibles d'accueillir davantage les nouveaux arrivants soient sensibilisés à cette réalité et contribuent par des mesures concrètes à rectifier le tir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,

Paul Demers

c.c. : Véronique Arsenault, directrice générale de l'ARMM
Marc Allain, directeur général Carrefour communautaire Beausoleil
Roger Martin, conseiller scolaire représentant le sous-district de Miramichi

francophonesud.nbed.nb.ca



District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Envoi par courriel

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

54

Le 22 janvier 2018

Bin Zhang, PhD, Président
Conseil d'administration
Association multiculturelle de Fredericton Inc.
mcaf@mcaf.nb.ca

Monsieur,

Au nom du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud, je tiens à vous communiquer notre désir de travailler de près avec vous dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants dans la grande région de Fredericton. Ainsi, nous souhaitons contribuer aux visées des gouvernements fédéral et provincial reconnaissant la priorité donnée à l'immigration francophone afin d'assurer l'équité dans la seule province officiellement bilingue au Canada.

En 2016, seulement 17 % des immigrants au Nouveau-Brunswick étaient des francophones. Le gouvernement provincial est encore loin de remplir son objectif de faire passer ce taux à 33 % d'ici 2020. Nous comprenons que l'objectif de votre association est surtout d'accueillir les nouveaux arrivants et non pas de les recruter. Cependant, il est important que votre organisme s'assure de bien promouvoir le français et d'y porter une attention particulière étant donné que vous intervenez dans une région où le français est minoritaire.

Ainsi, puisque vous obtenez une large part de financement du gouvernement fédéral, il est primordial que les deux langues officielles de la province soient très présentes dans le fonctionnement quotidien de votre association. Il est important de rappeler aux allophones et aux francophones leurs droits en lien avec la loi sur l'Éducation du Nouveau-Brunswick et de reconnaître la dualité au sein du système d'éducation.

Trop souvent, nous accueillons des parents issus de l'immigration qui ne connaissent pas le District scolaire francophone Sud. Or, l'article 5(1) de la loi sur l'Éducation au Nouveau Brunswick est clair en stipulant qu'un élève allophone peut s'inscrire dans *c) un district scolaire, une école et une classe de l'une ou l'autre des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick si elle n'a de compétence linguistique suffisante dans aucune des deux langues officielles.*

Présentement, il est évident que l'immigration francophone est insuffisante pour maintenir l'équilibre linguistique de la province. Il est important que les centres urbains susceptibles d'accueillir davantage les nouveaux arrivants soient sensibilisés à cette réalité et contribuent par des mesures concrètes à rectifier le tir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le président,

Paul Demers

c.c. : Denis J. Gallant, président, Conseil communautaire Sainte-Anne
Willy Wilondja, conseiller scolaire représentant le sous-district de Fredericton

francophonesud.nbed.nb.ca

CPAÉ
ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
DIEPPE (N.-B.)

Le 24 janvier 2018

Monsieur Paul Demers
Président
CÉD Sud

Madame Monique Boudreau
Directrice générale
DSFS

**Objet : Impact de la modification des zones scolaires
sur les inscriptions à l'école Sainte-Thérèse**

Monsieur, Madame,

À leur réunion ordinaire du mardi 16 janvier 2018, les membres du CPAÉ de l'école Sainte-Thérèse ont discuté des projections et de la planification scolaire pour l'année 2018-2019. Le directeur par intérim de l'école, M. Luc Belliveau, a notamment présenté aux membres du CPAÉ les projections pour l'année à venir pour ce qui est du nombre d'élèves et du nombre de classes auxquels on peut s'attendre. Les membres ont été étonnés d'apprendre que, d'après les projections actuelles, l'école Sainte-Thérèse n'accueillerait en septembre 2018 que 58 nouveaux élèves en maternelle, une nette diminution par rapport à l'année 2016-2017 et à l'année 2015-2016. Compte tenu des changements de zone effectués en septembre 2017, il fallait s'attendre à une redistribution du nombre d'élèves entre les écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant. Ce que nous observons, par contre, c'est que la modification des zones semble avoir eu un impact plus important que prévu sur le nombre d'élèves entrant à l'école Sainte-Thérèse. Dans ses projections, le DSFS fixait à 70 le nombre d'élèves entrant à la maternelle à l'automne 2018, mais tout porte à croire que nous en aurons moins (58). Il est vrai que la situation peut évoluer d'ici septembre, mais si la tendance se maintient, l'école comptera sous peu beaucoup moins d'élèves qu'il n'en compte actuellement.

Rappelons que le scénario adopté par le CED au printemps 2017 (Scénario 1 – Secteur du domaine du Ruisseau et secteur rue Chartersville) prévoyait bel et bien que l'école Sainte-Thérèse accuserait une baisse de son nombre d'élèves au fil des années. Le CPAÉ avait en effet exprimé des inquiétudes par rapport à ce scénario, ce qui l'avait amené à privilégier le Scénario 2, qui prévoyait une baisse moins importante. Dans une lettre envoyée au DSFS et au CED le 3 avril 2017, j'avais fait état des préoccupations exprimées par le CPAÉ de l'école Sainte-Thérèse, puis invité le DSFS et le CED à considérer d'autres scénarios que ceux proposés (p. ex. se limiter au domaine du Ruisseau, l'un des premiers scénarios présentés).

Maintenant que les zones ont été modifiées et que l'écart semble se creuser entre les écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant, les membres du CPAÉ s'interrogent sur les effets d'une baisse continue du nombre d'élèves à l'école Sainte-Thérèse dans les années à venir. À l'heure actuelle, on prévoit que l'école comptera 526 élèves en septembre 2018, contre 576 en septembre 2017 et 587 en septembre 2016. Cette chute du nombre d'élèves a de quoi inquiéter. Par exemple, quelles seront les incidences de cette baisse sur les ressources allouées à l'école (p. ex., ressources en salles de classe, à la direction, aux services aux élèves, etc.)? Quel effet cela aura-t-il sur l'utilisation des locaux? Sur les changements

de personnel? L'école comptera en septembre 2018 quatre classes de moins qu'elle n'en comptait en septembre 2016. De plus, cette baisse des effectifs à Sainte-Thérèse aura-t-elle pour effet d'entraîner une hausse trop accentuée du nombre d'élèves à Anna-Malenfant? Bref, le changement des zones entraînera-t-il une baisse considérable des effectifs de l'école Sainte-Thérèse au profit de l'école Anna-Malenfant et donc un déséquilibre non souhaité au départ entre les deux écoles? Sans compter que cette baisse des effectifs risque d'avoir, dans les années avenir, des répercussions sur la population étudiante de l'école Carrefour-de-l'Acadie. Ce sont des préoccupations qui ont été soulevées par les membres du CPAÉ et que partagent la direction et le personnel de l'école.

Dans l'attente d'une réaction de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments distingués. Sachez que nous serions tout à fait disposés à vous recevoir pour en discuter dans le cadre d'une réunion extraordinaire du CPAÉ, comme nous l'avions fait l'année dernière.

Le président du CPAÉ de
l'école Sainte-Thérèse,



Matthieu LeBlanc

- c. c. M. Luc Belliveau, directeur par intérim de l'école Sainte-Thérèse
M^{me} Maryse LeBlanc-Sauvigné, vice-présidente du CPAÉ de l'école Sainte-Thérèse
M. David Després, directeur des services administratifs, DSFS
M. Marc LeBlanc, conseiller, CÉD Sud
M. Michel Collette, conseiller, CÉD Sud

Cher Monsieur Demers,

Nous vous remercions d'avoir communiqué avec nous sur cette question importante. Nous sommes certains que nous avons la même vision et que nous pouvons travailler ensemble pour arriver à une solution mutuelle. En effet, nous avons essayé d'établir une connexion avec le district francophone sud auparavant à ce propos, mais nous n'avons malheureusement pas eu de retour, je suis donc très contente d'avoir de vos nouvelles.

Nous apprécions pleinement l'accent mis par votre district sur l'attraction d'étudiants nouvellement arrivés. En fait, les différents districts scolaires anglophones font face à des défis de capacité et d'intégration et nous demandent, par conséquent, d'essayer de disperser autant que possible les enfants des nouveaux arrivants, ce qui prouve une volonté commune de voir le district francophone présenté comme option éducationnelle.

Cependant, comme vous le savez probablement, selon notre déclaration de mission, l'AMGM doit être complètement neutre dans tous les aspects. Nous veillons donc à présenter une vision équilibrée des options disponibles, évitant soigneusement d'encourager nos clients à choisir une langue particulière. Pourtant, nous les retrouvons très souvent décidés au préalable, avant même d'avoir atterri au Canada, et ils sont souvent déjà certains de leurs choix concernant la langue pour laquelle ils opteront pour l'éducation de leurs enfants avant de franchir nos portes.

Je voudrais vous inviter à une rencontre pour discuter des défis auxquels nous faisons face, en évoquant les trois groupes linguistiques généraux (ceux qui viennent ici avec l'anglais comme première langue d'arrivée, ceux qui arrivent ici principalement avec des origines francophones, et ceux qui ne parlent aucune des deux langues officielles). Je souhaite vivement avoir votre opinion sur la façon dont vous aimeriez que votre district soit présenté comme une option pour rendre le choix aussi attirant que possible et pour aider nos clients à réviser leurs choix s'ils arrivent déjà décidés.

Nous aimerions également souligner quelques-uns des défis d'intégration auxquels sont confrontés ceux qui choisissent de s'inscrire dans le système francophone afin de mieux faciliter leur parcours.

Je vous prie de bien vouloir suggérer une date de rencontre dès que cela vous arrangera.

Cordialement,

Chantal Poirier
Executive Director / Directrice exécutive

22, rue Church Street, Suite C170 Moncton, NB, E1C 0P7

Tel: (506) 858-9659 ext 2289

<http://www.magma-amgm.org/>

chantal.poirier@magma-amgm.org

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

6. Agenda automatique

6.1 Petite enfance

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la petite enfance, la directrice en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

7. Points des conseillers

Mise en contexte

Chaque conseiller aura un maximum de 2 minutes pour soit : poser une question de clarification en lien avec un processus du DSFS ou des écoles, apporter une préoccupation au Conseil, proposer une amélioration, partager une pratique gagnante ou un « bon coup » qui se fait dans son sous-district, etc.

Les questions seront répondues au point « Participation publique et réponses aux questions des conseillers » lorsqu'on aura les réponses à celles-ci.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

Mise en contexte

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 25 janvier 2018. Le président du comité fera un compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Ordre du jour de la rencontre

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

8.2 Limites de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport révisé en lien avec la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*.

Documentation

Rapport de vérification

b) Révision de la Politique 3.12 – *Formation des membres des CPAE*

Mise en contexte

Est-ce que la politique 3.12 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

Documentation

Aucune

c) Rapport de vérification de la Politique 3.10 – *Transport scolaire (révisé)*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu lors de la réunion du 6 décembre 2017, la directrice générale présentera un rapport révisé en lien avec la politique 3.10 – *Transport scolaire*. Selon le souhait du Conseil, les éléments suivants ont été révisés :

- Point 3.10, à la page 6 :
La direction générale ne doit pas tolérer que le système de transport des élèves ne soit pas linguistiquement homogène, sécuritaire, équitable et n'utilise pas les ressources de façon judicieuse.
- Les tableaux en annexe au rapport ont été supprimés.
- L'interprétation au point 3.10.1 a été reformulée en conséquence.

Documentation

Rapport révisé

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

9. Participation publique et réponses aux questions des conseillers

PAUSE

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du DSFS sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier détaillé

10.3 Programme croisé

Mise en contexte

Le comité de travail pour l'avenir du Programme croisé s'est réuni pour une dernière rencontre le lundi 29 janvier dernier. La direction générale fera une mise à jour de ce dossier et présentera la recommandation du Comité de travail pour l'avenir du Programme croisé.

Documentation

Ordre du jour – 29 janvier 2018

Compte-rendu et recommandation du 29 janvier 2018 CONFIDENTIEL

Tableau synthèse des suggestions/recommandations des membres CONFIDENTIEL

PEC – Vue d'ensemble CONFIDENTIEL

10.4 Projet d'excellence du rendement (recrutement des enseignants et des conducteurs d'autobus)

Mise en contexte

La suppléance du personnel, surtout en ce qui a trait au personnel enseignant et aux chauffeurs d'autobus, constitue un réel défi au niveau de l'administration du district scolaire ainsi qu'au sein des écoles. Ainsi, Serge Boucher, ceinture verte, est responsable d'un projet d'amélioration afin d'y trouver des pistes de solution. La direction générale fera un compte-rendu de l'état de la situation de ce projet lors de la rencontre du CED.

Documentation

Aucune



10.1

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Écart budgétaire 2017-2018
ENSEIGNEMENT				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	77 297 027	79 448 378	2 151 351
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	3 336 064	2 392 153	(943 911)
	Rétro	1 245 628	1 245 628	
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	75 000	75 000	0
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	360 000	360 000	0
2069- 03-5189-P71100	Budget des écoles	1 682 378	1 682 378	0
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	3 000	3 000	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E17)	200 000	200 000	0
	Total régulier	84 199 098	85 406 537	1 207 439
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	1 086 200	1 086 200	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT	85 285 298	86 492 737	1 207 439
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	1 616 974	1 817 386	200 412
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	251 253	73 416	(177 837)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entree)	336 327	325 000	(11 327)
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	6 280	5 000	(1 280)
	Total: soutien administratif scolaire	2 210 835	2 220 802	9 967
<u>Services de soutien pédagogique</u>				
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 679 325	2 880 589	201 264
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnel	196 762	0	(196 762)
2069- 03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	96 250	96 250	0
2069- 03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	47 100	47 100	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	982 528	1 008 569	26 041
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	65 002	28 368	(36 634)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	2 310	2 000	(310)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	401 406	401 406	0
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	358 920	358 920	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	68 580	68 580	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	61 000	61 000	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	470	470	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	134 800	134 800	0
	Total: services de soutien pédagogique	5 094 452	5 088 052	(6 400)
<u>Services de soutien aux élèves</u>				
2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	11 369 971	12 082 072	712 101
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	2 020 290	515 257	(1 505 033)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Cas Complexes	80 000	80 000	0
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation MENB	0	0	0
2069- 03-3431-P73301	Tutorat / Éducaide	150 000	150 000	0
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation s	140 000	140 000	0
2069- 03-5189-P73310	Budget - Soutien DSSA	151 731	151 731	0
2069- 03-5189-P73150	Budget Projet d'inclusion	0	0	0
2069- 03-5189-P73151	Budget Actions locales	0	0	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	812 754	774 267	(38 487)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	60 000	60 000	0



COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Écart budgétaire 2017-2018
Total: services de soutien aux élèves		14 784 746	13 953 327	(831 419)
TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE		22 090 032	21 262 181	(827 851)
PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES				
<u>Soutien à l'apprentissage</u>				
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	0	0	0
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	0	0	0
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	943 353	930 685	(12 668)
Total: excellence en éducation		943 353	930 685	(12 668)
TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES		943 353	930 685	(12 668)
TOTAL ENSEIGNEMENT		108 318 682	108 685 603	366 921
BÂTIMENTS				
<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>				
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 808 715	6 200 136	391 421
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	599 628	202 855	(396 773)
2069- 03-4251-P74100	Combustible	680 000	680 000	0
2069- 03-4252-P74100	Electricité	3 087 650	3 087 650	0
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	320 752	211 793	(108 959)
2069- 03-4513-P74100	Détritus	184 880	184 880	0
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	539 881	527 801	(12 080)
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 258 565	2 258 619	54
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	138 000	138 000	0
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	1 201 994	1 201 994	0
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	25 000	25 000	0
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	0	0	0
TOTAL BÂTIMENTS		14 845 066	14 718 728	(126 338)
TRANSPORT SCOLAIRE				
<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	4 255 509	4 527 847	272 338
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	630 053	255 123	(374 930)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	25 800	25 800	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	13 600	13 600	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	494 532	478 600	(15 932)
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 601 551	3 569 260	(32 291)
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	160 538	130 000	(30 538)
Total: transport scolaire		9 181 583	9 000 229	(181 354)
<u>Périscolaire</u>				
2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
Total: périscolaire		0	0	0
<u>Parascolaire</u>				
2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	0	0	0
Total: parascolaire		0	0	0
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE		9 181 583	9 000 229	(181 354)



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 décembre 2017

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Écart budgétaire 2017-2018
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT				
<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>				
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	126 000	126 000	0
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles		126 000	126 000	0
<u>Administration - district</u>				
2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	3 536 250	3 556 642	20 392
2069- 03-4039-P76200	Publicité	5 000	5 000	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	25 000	25 000	0
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	50 000	50 000	0
2069- 03-4702-P76200	Photocopieurs et imprimantes	7 000	7 000	0
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	70 000	70 000	0
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	173 842	173 842	0
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	95 427	95 427	0
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district		3 962 519	3 982 911	20 392
<u>Fonctionnement et entretien bureau de district</u>				
2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	1 538	0	(1 538)
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	269 415	242 752	(26 663)
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		270 953	242 752	(28 201)
<u>Perfectionnement professionnel - non-enseignants</u>				
2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	25 000	25 000	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		25 000	25 000	0
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT		4 384 472	4 376 663	(7 809)
INDEMNITÉS DU PERSONNEL				
<u>Indemnités du personnel</u>				
2069- 03-3429-P77100	Indemnités de retraite aux retraités	366	0	(366)
2069- 03-3438-P77100	Indemnités de retraite	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	Accidents au travail	0	0	0
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	1 494 840	1 494 840	0
2069- 03-3463-P77100	Congés payés - employés occasionnels	53 733	30 000	(23 733)
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	59 289	36 200	(23 089)
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	4 232 945	4 232 945	0
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	1 429 400	1 429 400	0
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	1 839 808	1 839 808	0
2069- 03-3711-P77100	Cotisations à CAT	103 000	103 000	0
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	551 311	551 311	0
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	84 200	84 200	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL		9 848 892	9 801 704	(47 188)
PROJETS SPÉCIAUX				
2069- 03-3451-P78100	Projet Aide à la Maternelle	0	0	0
2069- 03-3451-P78105	Prêts de service	320 300	320 300	0
2069- 03-5189-P78121	Initiatives Milieu minoritaire	1 288 271	1 288 271	0
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	55 000	55 000	0
2069- 03-4801-P78195	Immigration	1 098 750	1 098 750	0
2069- 03-5189-P78198	Projets d'innovation	90 725	90 725	0
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	3 468 445	3 468 445	0
2069- 03-5189-P78106	Surplus	58	58	0

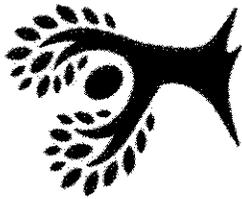


District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier en date du 31 décembre 2017

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2017-2018	Budget du District 2017-2018	Écart budgétaire 2017-2018
2069- 03-5189-P78124	CANADA 150	1 000	1 000	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX		6 479 026	6 479 026	0
TOTAL		153 057 721	153 061 953	4 232



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2018

	Dépenses au 29 janvier 2018	Prévisions	Total	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	37026	0	37026	37026	0
Publicité	4030	-30	4000	4000	0
Dépenses de réunions d'affaires	2273	2727	5000	5000	0
Fédération des Conseils d'éducation	12335	-2835	9500	9500	0
Frais de poste	0	0	0	0	0
Autres services de consultation	0	16400	16400	16400	0
Session d'information CPAE (PED2)	1694	10273	11967	11967	0
Dépenses de l'assemblée annuelle (PEV4)	6548	-15	6533	6533	0
Frais de déplacements & inscriptions à congrès	25748	4826	30574	30574	0
Revues	0	1000	1000	1000	0
Fournitures et matériel	2056	1944	4000	4000	0
Total	91709	34291	126000	126000	0

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

11. Points d'information de la présidence et des conseillers

11.1 Test de français – Lettre à l'Université de Moncton *Point reporté de la dernière réunion*

Mise en contexte

Le test de compétence langagière en français (TCLF) est un sujet fort discuté depuis sa mise en œuvre. Afin de recevoir le diplôme en enseignement de l'Université de Moncton, tous les étudiants de la faculté d'Éducation doivent réussir ce test.

Le président fera part au Conseil d'une discussion qui a eu lieu entre les présidences des CED francophones quant à des préoccupations en lien avec les Tests de compétences langagières en français (TCLF) de l'Université de Moncton.

À noter que ces inquiétudes sont liées au processus de l'évaluation et non pas à l'importance d'avoir de la rigueur et des exigences au niveau de la langue.

Documentation

Lettre envoyée à l'Université de Moncton par le DSFNO

11.2 Session de travail automatique *Point reporté de la dernière réunion*

Mise en contexte

Le conseiller Eric Demers a demandé d'ajouter ce point lors de la réunion du 6 décembre et celui-ci a dû être reporté.

Documentation

Aucune

11.3 Cadeaux de Noël des parents *Point reporté de la dernière réunion*

Mise en contexte

Le conseiller Marc LeBlanc a demandé d'ajouter ce point lors de la réunion du 6 décembre et celui-ci a dû être reporté.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

11.4 Priorités du CED

Mise en contexte

À la demande d'un membre du Conseil, est-ce possible de faire une mise à jour des priorités du CED? Veuillez noter également le rappel de la session de travail le samedi 17 mars prochain.

Documentation

Aucune

11.5 Rencontre avec Serge Cormier

Mise en contexte

Le président, en compagnie de la directrice générale, a rencontré le député fédéral Serge Cormier à Caraquet le 15 janvier dernier. Il vous fera un court compte-rendu de cette rencontre.

Documentation

Aucune

11.6 Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Mise en contexte

Afin que le Conseil soit au courant des dossiers de la FCENB, un représentant en fera une mise à jour et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

a) Prix de reconnaissance 2018 de la FCENB

Le président demandera au Conseil de soumettre une recommandation pour le prix de reconnaissance de la FCENB. Ce prix est remis lors du congrès annuel.

Documentation

Formulaire de mise en candidature

Tableau des conseillers reconnus depuis 2001

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

12. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

56^e assemblée ordinaire

Le mercredi 7 février 2018

13. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2018 au bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe.

14. Levée de la séance